



SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS HAUTES ÉCOLES CONFÉRENCE - DÉBAT

COTISER PLUS POUR TOUCHER MOINS ? NON À L'ARNAQUE LPP21 ! **VOTE SUR LPP21 : QUELS ENJEUX ?**

JEUDI 19 SEPTEMBRE À 17H30
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, GÉOPOLIS 2121, M2 ARRÊT UNIL-MOULINE

Intervenant-e-s :

Michela Bovolenta, secrétaire centrale du SSP en charge de la politique de l'égalité
Matthieu Leimgruber, prof. d'histoire à l'Université de Zurich, spécialiste de l'histoire du système de retraites et membre du SSP

Le 22 septembre nous nous prononcerons sur une nouvelle arnaque sur nos retraites. Après PV2020, AVS21, et l'initiative sur les rentes, la droite nous sert une nouvelle réforme, touchant cette fois-ci exclusivement le 2^e pilier (la retraite par capitalisation, réglée dans la LPP, la loi sur la prévoyance professionnelle), qui impose de cotiser toujours plus pour toucher toujours moins. Tandis que les rentes diminuent depuis des années et ne permettent pas à de nombreux retraité-e-s de couvrir leurs besoins, avec LPP21, les assuré-e-s pourraient subir une nouvelle baisse pouvant atteindre 3'200 francs par an, tout en versant chaque année 2,1 milliards de francs supplémentaires aux caisses de pensions. Les premières personnes touchées seront celles aux bas revenus, qui souffrent déjà le plus de la hausse du coût de la vie sans une indexation salariale suffisante.

Parmi eux, ce sont surtout les femmes qui passeront à la caisse. Elles sont surreprésentées dans les métiers les plus précaires et dans les emplois à temps partiel et composent ainsi les 60% des salarié-e-s les plus mal payé-e-s du canton. Une fois à la retraite, la précarité s'intensifie car les salaires trop bas et les temps partiels ne permettent pas d'assurer des rentes dignes. Au niveau fédéral, c'est un tiers des femmes retraitées qui ne vit que de l'AVS, avec une rente médiane de 1'700 frs. Et quand ces femmes touchent un 2^e pilier, leur rente demeure inférieure de plus de 1'000 frs à celle des hommes selon l'USS. En cas d'acceptation, LPP21 va aggraver une situation déjà alarmante de recours quasi-forcé à l'aide sociale pour les 66% de retraitées bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS dans le canton de Vaud.

Sans surprise, les grands gagnants de cette réforme sont les milieux financiers : les banquier-ère-s, courtier-ère-s, gestionnaires et expert-e-s coûtent plus de 7 milliards par an à nos caisses de pension et pourraient continuer à se servir sur des avoir encore plus élevés sur le dos des assuré-e-s. Cette situation ne peut plus durer ! Mobilisons-nous contre ce système de retraites antisocial lui permet aux assurances de tirer de juteux profit sur le dos des salarié-e-s !

Pour discuter des enjeux de cette réforme et des alternatives au système de retraite, le Syndicat des Services Publics vous invite à une conférence-débat le 19 septembre prochain à 17h30 à l'Université de Lausanne, salle 2121 du bâtiment Géopolis. Nous aurons le plaisir d'accueillir **Michela Bovolenta**, secrétaire centrale du SSP en charge de la politique de l'égalité, et **Matthieu Leimgruber**, Prof. d'Histoire à l'Université de Zurich spécialiste de l'histoire du système de retraite suisse et membre du SSP.



AVENUE RUCHONNET 45 / CP 1324 / 1001 LAUSANNE / VAUD@SSP-VPOD.CH / 021 341 04 10

WWW.SSP-VAUD.CH / FB: SYNDICAT SSP VAUD